

RENCONTRES THÉMATIQUES – FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE EN ÎLE-DE-FRANCE
10 avril 2009 – Maison des Associations – Ville du Pré-Saint-Gervais 10h00 -12h30

ARTS DE LA RUE ET PROJETS INTERCOMMUNAUX COMPTE-RENDU

Intervenants :

Claude Lechat, Directeur des affaires culturelles de la Ville de Pantin

Alexandre Ribeyrolles, directeur artistique de la Compagnie la Constellation et du Festival Ah les beaux jours (Essonne)

Carlos Semedo, responsable du service de la Vie associative et des Relations internationales de la Ville d'Aubervilliers

Modérateur : **Bernard Bellot**, co-directeur artistique de la compagnie le SAMU (Section Artistico Musicale d'Urgence)

Participants :

Karim Berkouk, Compagnie Ré-percussion
Hélène Billy, compagnie Les souffleurs
Pauline Blisson, Conseil Général de Seine Saint Denis
Christian Bourdel, Kiftong Compagnie
Barbara Constant, Conseil général de l'Essonne
Agathe Delaporte, Compagnie Une de plus
Valérie Desronzier, participante du projet RN 2000
Anne D'Izarny
Patricia Eppe, Ville de Stains
Gabrielle Fleury, Ville de Montrouge
Guy Fourrier, Aide-soignant
Alain François, Ville de L'île Saint Denis
Vincent Garreau, Compagnie Acidu
Serge Hamon, Compagnie SHAM
Laurence Hartenstein, Station Miao
Jérémy Hollebecq, Compagnie Acidu
Nathalie Incorvaia, Boutique de quartier, Aubervilliers
Morgane Le Gallic, Compagnie de Rue et de Cirque
Linda Martin
Christine Misselyn, Ville du Pré Saint Gervais
Catherine Pannetier, Compagnie Retouramont
Agnès Pellerin, Fédération des arts de la rue en IDF (coordinatrice)
Heleno Pereira, Compagnie Les Passagers
Sylvie Pradayrol, Festival Et vingt l'été
Pierre Prévost, Compagnie Acidu
Michèle Renard, Fox compagnie
Delphine Saliou, les Extra Paulettes
Jacqueline Siméon, les Krilatis
Sarah Sjeldrub, compagnie Image in air
Valérie Terrasson, scène nationale d'Auxerre
Jérôme Teyssier, Ville du Pré Saint Gervais
Jean Michel Vercoutter, Théâtre à Ciel ouvert

En introduction, chaque intervenant se présente. Carlos Semedo est invité à présenter le **projet RN 2000**. Il présente tout d'abord sa fonction au sein de la mairie d'Aubervilliers, plutôt atypique, évoque-t-il. Il n'existe pas de réseau des « chargés de la vie associative et des relations internationales » ... contrairement à l'association des Directeurs des affaires culturelles d'Ile-de-France, dirigée par Claude Lechat, qui définit sa mission comme généraliste. Il existe bien, poursuit Carlos Semedo le Réseau des Maisons des associations, mais qui suggère plus des lieux de travail communs qu'une dynamique, il s'agit plus d'une appellation générique qui ne dit pas « sur quoi » on travaille. Sa mission au sein de la Ville d'Aubervilliers consiste à aider au développement de la vie associative, tous azimuts. Son service accueille de nombreux porteurs de projets du secteur non lucratif. Sa mission recoupe parfois des appellations, jugées stigmatisantes, d'« éducation populaire » ou de projets « socioculturels ». A part ça, il est « cadre administratif », « attaché territorial » et relève du « pôle citoyenneté ». Il travaille donc avec un double repérage, politique et administratif, entre lesquels les interférences sont quotidiennes.

Le projet *RN 2000* est un projet qui a été réalisé autour de la Route Nationale 2, en 2000. Il s'agissait d'un projet d'intervention d'une journée transformant les 7 km de cette RN en une vaste scène investie par la population autour d'un événement artistique fort. Carlos Semedo a été sollicité comme coordinateur des communalités par Jack Ralite, alors maire d'Aubervilliers.

Ce projet est avant tout politique, car la RN 2 traverse un espace de grande densité humaine. Il s'agit de dépasser la frontière réelle et symbolique du périphérique, entre le traitement « intramuros » (trottoirs larges, arbres, etc) qui contrastent avec la route nationale qui semble n'être qu'une simple desserte de la ville de Paris. Mais comment traiter cette route pour qu'elle devienne un endroit de vie, et sans générer de pollution ? En 1998-99, le ministre des transports est Jean-Claude Gayssot, qui connaît ce territoire, et qui est acquis à sa cause. Des personnes d'autres ministères connaissent bien le territoire de la Seine Saint Denis qui est bien représentée au gouvernement à l'époque, où plusieurs personnes sont intéressées par un changement d'image de ces lieux. Il existe aussi à ce moment-là des budgets spécifiques pour commémorer le passage à l'an 2000. Par ailleurs, la Mairie d'Aubervilliers a déjà coutume de travailler avec d'autres villes. Le projet *RN 2000* implique des champs de connaissance non seulement artistiques mais aussi de relations à la population, d'aménagement, d'urbanisme, de traitement environnemental, etc. Le maire Jack Ralite passe commande à Jean-Marie Songy et la Société « sans arrêt sans limite » est créée pour l'occasion. Pour concevoir le projet, il s'agit d'organiser des débats intercommunaux, entre Aubervilliers, La Courneuve, Pantin, Le Bourget, Dugny, Le Blanc Mesnil, communes qui donnent sur la RN, qui sont non seulement de différentes couleurs politiques mais qui connaissent aussi, au sein d'une même couleur politique, de fortes divergences de cultures politiques. Et ces divergences sont souvent plus fortes que les divergences politiques...

Le projet doit bien sûr passer par une phase de validation politique par les maires. Un comité de pilotage est mis en place dans chaque ville. Dans chaque commune, un travail de liaison est fait avec les élus locaux et tout l'appareillage municipal. Les Directeurs généraux des villes sont impliqués, les maires délèguent parfois leurs directeurs culturels, et le projet prend corps en fonction de l'engagement personnel de chacun. L'information des commerçants (sur 15 km, donc) est prévue et ce n'est pas une mince affaire de les impliquer dans le projet. Il faut prévoir un dédommagement pour les fleuristes. Et le projet se confronte au corporatisme. Mais en créant de la convivialité, là où il aurait pu y avoir de la confrontation, des susceptibilités, le projet, explique Carlos Semedo, fait son chemin tout doucement. Tous les projets sont accueillis de la même manière, les discussions d'habitants sont intégrées dans le projet, qui s'enracine ainsi dans la population.

Il s'agit donc de couper la circulation sur la RN pendant 24 heures et de l'investir avec les Arts de la rue, autour de 7 ou 8 thèmes déclinés par des compagnies. Il s'agit d'une des premières concentrations fortes de compagnies en Ile-de-France. Côté humain, *RN 2000* a permis un mélange, une mixité qui font défaut à certains projets.

Bernard Bellot souligne que *RN 2000* constitue une aventure certainement **exemplaire mais exceptionnelle...**

Carlos Semedo évoque qu'en effet il existe des contre exemples à ce type de réalisations très positives. Il évoque un projet intercommunal plus récent qui n'a pu être réalisé, *En Plaine hiver*, sur le territoire de Plaine Commune - intercommunalité qui existe autour d'une communauté d'agglomération constituée, disposant de transferts de compétences définis.

Au contraire du projet *RN 2000* porté par une intercommunalité administrativement informelle, le projet *En Plaine hiver* n'a pu voir le jour, explique Carlos Semedo, à cause d'une confusion des différentes « casquettes » des personnes qui y étaient impliquées, confusion qui a desservi le projet. Celui-ci a démarré il y a 4 ans, raconte-t-il, lors d'apéros festifs organisées par la Guinguette du SAMU à Pierrefite. Il est né d'un questionnement sur le territoire de Plaine Commune et sa gestion mutualisée, basée notamment sur l'existence d'un personnel spécifique, non plus employé par telle mairie mais par Plaine Commune directement. Comme il n'existait pas de festivals arts de la rue en hiver, le projet s'est développé autour d'un projet de spectacle itinérant qui suivrait les vœux des différents maires, début janvier. Il permettrait aux populations des différentes communes de se connaître.

Les personnes qui portent le projet sont non seulement des compagnies mais aussi d'autres « pièces rapportées » : dans chaque ville, se trouvent des « complices » du projet : un DAC, un élu, etc, qui se mêlent à des artistes. Cette complicité est parfois lue avec de la méfiance en face, au sein de l'intercommunalité. Les réunions autour du projet ont lieu pendant le temps de travail, etc. Se pose donc la question de la rémunération des gens qui participent au projet. Moi-même explique Carlos Semedo, en tant qu'attaché territorial, j'ai pu semer le trouble, étant donné mes différentes casquettes - qui n'étaient pour autant pas contradictoires entre elles, plutôt complémentaires. Mais une possible confusion de casquettes peut, si elle n'est pas clairement explicitée et si elle se combine avec d'autres facteurs peu bénéfiques, miner les fondements d'un projet.

La recherche de partenaires a démarré mais l'intercommunalité n'a jamais donné de réponses, ni positives ni négatives, celles-ci ont été continuellement reportées et le temps s'est peu à peu dilaté. Les élections municipales, prévues en 2007, ont été reportées à 2008, en raison du calendrier électoral chargé en 2007 (présidentielles + législatives). Les mandats municipaux ont ainsi été prolongés de 6 à 7 ans, ce que le projet n'avait pas anticipé. Le projet *En Plaine hiver* se voit peu à peu dépassé par le temps de la démocratie électorale... La communauté d'agglomération semble d'autant plus compliquée à maîtriser, que certains de ses membres ne seront pas là au moment de la réalisation effective du projet, et qu'ils sont plus intéressés par le court terme. Il y a eu de notre part une naïveté de penser qu'on allait contourner cet obstacle, évoque Carlos Semedo. Certains maires ont sauté. (Ils savaient, par des sondages confidentiels, dans quel danger ils mettaient le projet, mais nous sommes acharnés et avons démarré le projet sans garanties). Finalement, *En Plaine hiver* n'a jamais vu le jour. Il s'est terminé avec une lettre administrative, négative, annonçant l'envoi d'une lettre émanant du politique, également négative, laquelle n'a jamais été reçue par les porteurs du projet.

Alain François, élu à la Culture de l'Île-Saint-Denis, et qui a pris part au projet *En Plaine hiver* intervient. Il tient à souligner que dans le cas spécifique d'une communauté d'agglomération, le transfert de compétence ne déshabille pas complètement la ville de son service. Ce qui a joué en priorité dans l'échec du projet n'est pas, d'après lui la question des élections, c'est la « trouille » qu'a eu Plaine commune de travailler avec les services. Les maires étaient d'après lui d'accord mais ils avaient peur de ne pas pouvoir réunir les services voiries, etc.

Concernant le projet *RN 2000*, un participant demande s'il y a eu un bilan de **l'impact de l'action RN 2000 sur les habitants ?**

Carlos Semedo évoque qu'il n'y a pas eu d'étude sociologique, même s'il y a eu des articles dans la presse enthousiastes mais pas d'étude proprement dite. Selon lui, on ne peut pas parler de retombées électorales directes. En 2001, certains maires ayant participé au projet n'ont pas été réélus. Il semble que les clivages

artistiques, culturels ont dépassé les clivages d'appartenance politique. A Dugny par exemple, le projet n'a pas fonctionné, car l'équipe municipale, réélue d'ailleurs, n'y a pas trouvé d'intérêt. Vers le Blanc Mesnil, le projet a bien fonctionné, mais rien ne s'est passé du côté de Dugny. Au Bourget, il y a eu une **continuité du projet**, comme peut en témoigner Serge Hamon, de Sham.

Jean-Michel Vercoutter évoque que les spectateurs sont aussi des électeurs, et du coup, des projets se retrouvent parfois à l'eau avec les changements de municipalités. Il s'agit d'une spécificité des arts de la rue : ils jouissent d'une popularité qui ne se retrouvent pas dans le théâtre en salle par exemple et qui est à double tranchant.

Carlos Semedo évoque que les élections municipales constituent nécessairement un moment où chaque maire organise sa propre campagne, laquelle constitue pour lui une priorité qui le fait sortir de l'intercommunalité. Si les maires avaient été là pour 5 ans, et non pour 7, s'il y avait eu une anticipation et non un report des élections, ils auraient eu plus de disponibilité et auraient été à ce moment-là moins absorbés par leurs campagnes respectives.

Selon Alain François, il a surtout manqué un service d'administratif spécifique (comme dans le cas de la lecture publique) au sein de la communauté d'agglomération qui n'avait pas la compétence culturelle.

Pauline Blisson demande ce que le projet *RN 2000* a laissé comme **traces en terme d'intercommunalité** ?

Carlos Semedo évoque son impression qu'il n'en reste pas grand-chose... L'association inter-communale qui a été le support juridique de l'opération a clôturé ses comptes et a été dissoute. Il n'y avait aucune intention préalable de pérenniser le projet, il s'agissait d'une inter-communalité ad hoc, pour l'an 2000.¹

Claude Lechat analyse *RN 2000* comme un souvenir nostalgique, qui n'a pas laissé de traces, et pas de dossier. Il évoque une absence totale de bilan administratif, artistique, notamment au niveau du département, comme si cette expérience n'avait pas été capitalisée.

Michèle Renard demande **qui est force de proposition** dans ce type de projet? Le politique ? le service culturel ? une synergie des deux ? elle souhaiterait savoir à qui s'adresser en tant qu'artiste, notamment pour solliciter une résidence ...

Claude Lechat, affirme qu'il ne peut évoquer son travail sans le politique, au sens noble. Le Dac propose, l'élu dispose et cela pose bien sûr la question fondamentale des relations entre l'élu à la culture et le DAC, l'élu à la culture et le maire, entre les élus, entre le DAC et les élus, etc. Dans sa mission, il dispose d'un document de 5 pages, une « feuille de route » qui définit les missions des établissements culturels qui sont sous sa responsabilité : bibliothèques, cinéma public, école de théâtre, lieux de spectacle vivants, associations conventionnées qui prolongent l'action du service culturel municipal. Il évoque qu'il existe des légitimités très différentes entre une association de boulistes par exemple et une association telle que *Côté court*, notamment sur le plan de l'emploi artistique.

Dans une seconde partie de l'atelier, **Alexandre Ribeyrolles** évoque le projet de la compagnie la Constellation et du festival *Ah les beaux jours !*. Il s'agit de mettre en lien des villes d'1 agglomération en train de se construire (7 villes) mais non financeuse. Il s'agit ainsi du travail d'une compagnie qui se veut aussi un outil de construction de politiques culturelles. Il s'agit que l'action qu'elle développe puisse se pérenniser sans elle, puisque l'opérateur principal est censé être devenu l'agglomération, avec un chargé de mission spécifique au sein de son équipe pour prendre en charge le festival *Ah les beaux jours !*.

L'entrée des Arts de la rue dans le champs des politiques culturelles lui semble magistrale en terme de rapport au territoire, car il s'agit clairement d'un instrument possible de définition d'un territoire. Depuis

¹ Des retombées peuvent néanmoins être identifiées, ville par ville. Dans le cas d'Aubervilliers, la RN2000 a consolidé plusieurs compagnies de rue, donné la naissance à de nouveaux lieux de création et de travail dont « Villa Mais d'ici » ou « Casa Nova » sont les plus connus. [Précision apportée à la retranscription].

5 ans, la compagnie La Constellation travaille avec des agglomérations (32 villes où il n'y a pas d'équipement culturel) ou des ensembles (65 villes, dans un périmètre géographique où sont impliqués 2 départements et 2 régions). Les Arts de la rue constituent le bras armé d'une possibilité de rentrer en lien avec l'échelle d'un territoire. Les Arts de la rue ne constituent pas un équipement transféré, ils sont autre chose.

En Essonne, un questionnaire est en cours sur le retrait classes moyennes dans le département. Il s'agit de réfléchir sur une histoire collective. Il évoque qu'*RN 2000* a constitué un souvenir commun, que c'est déjà beaucoup, de proposer un espace commun dans une autre définition de frontières que celles de la ville. Il s'agit de se pencher sur une histoire francilienne, car c'est un territoire compliqué. Couper une rue à Paris ou couper une nationale est quasiment impossible. Or, la politique culturelle est dans la projection et la définition du territoire. Les Arts de la rue sont, en ce sens, dans un axe consensuel. Au sein d'une agglomération, des tendances divergentes peuvent être un élément positif, qui permettent de porter les choses de manière active. Même si le fonctionnement des agglomérations n'est pas simple et qu'il est encore en train de se définir.

Pour un constructeur de projet, que ce projet se fasse avant ou après le politique peu importe, il doit passer par le politique. Il s'agit de créer des passerelles entre territoires, dans les quartiers à cheval sur 2 villes par exemple ou dans des « ensembles » créés autour d'une même zone d'activité par exemple. C'est passionnant de réfléchir à l'échelle d'un territoire, mais difficile, en terme de multiplication et de diversité des interlocuteurs. On n'a pas les tenants et aboutissants. Le temps administratif est peu réactif dans une agglomération. Au sein des municipalités, le « harcèlement », au sens figuré, reste possible sur l' élu, qui rend l'échange possible. C'est beaucoup plus difficile sur l'agglomération, où chacun a peur d'empiéter sur le territoire de l'autre. Mais en fait les Arts de la rue constituent un outil de lien.

Valérie Desronzier, qui a participé au projet *RN 2000* revient sur ce projet pour en souligner la spécificité : projet intercommunal mais monté sans intercommunalité proprement dite, juste à travers une réunion informelle de communes, d'élus, d'artistes. En cela il s'agit d'une expérience rare. Or, dans l'agglomération tel qu'Alexandre Ribeyrolles en parle, évoque-t-elle, on a le sentiment qu'il s'agit d'un nœud sans individualités, qu'il s'agit de défendre UNE identité d'UN territoire, où le conflit n'est pas possible, où il n'y a pas de divergence alors qu'on en a besoin...

Alexandre Ribeyrolles souligne que l'agglomération est juste un espace fragile diplomatiquement.

Claude Lechat y voit une raison structurelle : l'agglomération n'a pas forcément de compétence culturelle obligatoire. Celle-ci relève du champ du « non obligatoire », même pas de « l'optionnel ». Le bon fonctionnement du couple DAC/ élu doit donc fonctionner, comme condition de départ. Ensuite la question de la formation des élus, sur des problématiques professionnelles telles que celles qui sont proposées par la Fncc (Fédération nationale des collectivités territoriales) ou l'association des maires de France, entre autres.

Carlos Semedo renchérit avec le fait que les municipalités aiment bien « retenir » pour elles le champ culturel. L'agglomération en tant que telle n'a pas vraiment de pouvoir, les villes se réunissent si elles le veulent, il s'agit plus d'un consensus que d'une réelle mutualisation. Il évoque l'exemple de la Ville de Saint Denis dans Plaine commune : il s'agit de la ville-centre de l'agglomération, mais les sommes d'argent qui sont générées par le stade de France qu'elle touche, n'est pas partagé avec les autres villes de l'agglomération...

Alexandre Ribeyrolles revient sur le projet d'*Ah les beaux jours*, qui vise à créer réseau de diffusion pérenne. Il s'agit d'entrer sur ces territoires hors événement (lequel se définit par un lieu unique). Il s'agit plutôt de « s'étaler » sur un territoire, de déconcentrer le public, de ne pas créer de masse, de promouvoir les « saisons ».

Interrogé sur le rôle du département, Pauline Blisson évoque que celui-ci ne cherche pas à être opérateur, sauf sur des événements exceptionnels. Il a toujours besoin de s'appuyer sur des villes ou sur des opérateurs. *Art grandeur nature*, qui sort du strict événementiel, s'appuie ainsi sur des lieux d'art

contemporain. (Alain François renchérit : le projet *Ville des musiques du monde* part d'Aubervilliers, *Banlieue bleue* est concentré sur Saint Denis). En Seine Saint Denis, si des réseaux qui se sont constitués dans certains domaines, comme le jazz, il n'y a pas de réseau proprement dit pour les Arts de la rue. C'est pourquoi le Conseil Général travaille aux côtés de la Fédération des arts de la rue en Ile-de-France, en soutenant des rencontres comme celle-ci, qui favorisent la rencontre et l'échange d'expérience.